

## PARTIE II.—ANALYSES DE LA POPULATION DU CANADA

### Section 1.—Population rurale et urbaine

Pour les fins du recensement, la population des cités, villes et villages constitués est réputée urbaine et celle qui habite hors de ces endroits, rurale. La distinction entre population rurale et population urbaine au Canada est donc une distinction de statut légal provincial plutôt qu'une distinction basée sur l'importance d'un groupe d'habitants d'une région limitée. Comme les lois des diverses provinces diffèrent quant à la population requise pour ériger une municipalité en corporation urbaine\*, la ligne de démarcation entre la population rurale et la population urbaine n'est pas tirée uniformément dans tout le pays.

Cette base de comparaison entre les populations rurale et urbaine, appliquée à toutes les analyses de recensement, est adoptée pour le Canada, parce que des données comparables d'une longue période d'années, requises pour la comparaison selon le degré d'urbanisation, n'existent pas. Il est évident que la population des villages de moins de 1,000 habitants ne peut être considérée véritablement urbaine, bien que pour certaines fins il y ait lieu de la distinguer de la population rurale environnante, car elle jouit d'avantages culturels définis que ne possèdent pas les municipalités strictement rurales.

Le tableau 2 obvie à certaines des difficultés inhérentes et permet de comparer l'importance des centres urbains du Canada et d'autres pays. Ces données permettent d'écarter rapidement les endroits qui n'ont pas l'importance numérique requise. Des données semblables, par province, paraissent au volume II du recensement de 1941.

Les quatre dernières décennies ont vu un déplacement radical de la population canadienne des régions rurales vers les régions urbaines. Le changement a été continu pendant toute la période. Au cours de la décennie terminée en 1941, la proportion de la population urbaine augmente de 53·7 à 54·3 p. 100. Les centres urbains absorbent plus de 60 p. 100 de l'augmentation totale de la population, de sorte que la population urbaine du Canada en 1941 dépasse de 998,177 la population rurale. Sur chaque millier de personnes au pays, 457 habitent les régions rurales et 543 les centres urbains le 2 juin 1941, comparativement à 463 qui habitaient les régions rurales et 537 les centres urbains le 1<sup>er</sup> juin 1931; 505 les régions rurales et 495 les centres urbains le 1<sup>er</sup> juin 1921; 546 les régions rurales et 454 les centres urbains le 1<sup>er</sup> juin 1911. Cette migration de la population vers les villes est loin d'être particulière au Canada. Le même changement a caractérisé en quelque sorte toutes les nations occidentales à un degré plus ou moins marqué depuis un siècle.

\* Dans la Saskatchewan, la première loi, qui date de 1908, établissait qu'une agglomération de personnes établie sur une superficie de pas plus de 640 acres pouvait être légalement constituée. Plusieurs modifications ont été apportées dans la suite, de sorte qu'en vertu de la loi telle qu'elle existe présentement 100 personnes établies sur une superficie de pas plus de 240 acres peuvent se constituer en corporation. La loi ontarienne, d'autre part, exige qu'un village, pour être constitué, ait une population de 750 habitants sur une superficie de pas plus de 500 acres.